

contact
SEGRAFO
3 rue du chêne morand
35 510 Cesson-Sévigné
02 30 06 08 36
Segrafo.ouest@gmail.com

2020-2021



Programme de formation 2020-2021



Vous accompagner dans votre projet
de séchoir sur votre exploitation

Vous accompagner dans la gestion de
votre séchoir



Modalités

Les formations organisées par le SEGRAFO sont accessibles aux adhérents à jour de leur cotisation.

■ Inscription

Les inscriptions se font obligatoirement par écrit en écrivant un mail à l'adresse : segrafo.ouest@gmail.com

Merci d'y indiquer :

- L'intitulé de la formation
- Le nombre de participants et leur statut (agriculteur, salarié, en cours d'installation, ...)

Vous aurez une confirmation de la prise en compte de votre inscription et le montant prévisionnel des frais pédagogiques. Vous recevrez ultérieurement une invitation indiquant les détails pratiques (lieux, horaires précis, modalités de repas, ...)

■ Déroulement d'une journée de formation

Une journée de formation se déroule en deux périodes :

Matinée : un intervenant apporte ses connaissances sur la/les thématique(s) choisie(s), en salle, et interagit avec les participants en répondant à leurs questions et interrogations.

Repas pris au restaurant (à la charge du stagiaire)

Après-midi : visite d'une exploitation avec séchoir en grange, discussions /échanges entre agriculteurs et l'intervenant sur le thème de la journée, témoignage de l'agriculteur qui nous reçoit

■ Financement des formations

Le coût d'une journée de formation est pris en charge par les fonds VIVEA pour les actifs non salariés agricoles contributeurs-trices à VIVEA (hors frais de repas et d'hébergement).

■ Qui sont les contributeurs-trices à VIVEA ?

Les chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur-trices d'exploitation ou d'entreprise agricoles, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité (source : site Internet VIVEA).

■ Et les personnes en parcours d'installation ?

Vous êtes engagé-e dans une démarche d'installation (création ou reprise d'activité) dans le but de devenir chef d'entreprise agricole ou vous venez de vous installer dans ces secteurs d'activité, VIVEA vous considère comme un ayant droit.

Pour bénéficier d'une prise en charge, vous devez fournir une attestation produite par un des organismes suivants : Point Info, CEPP (Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés), organisme public ou collectivité locale soutenant la démarche d'installation.

A l'issue de la formation et si vous êtes éligible au VIVEA, nous vous fournissons une attestation de formation qui vous donne droit au crédit d'impôt.

■ Le crédit d'impôt pour les chefs exploitants

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA...) sont également concernés par le dispositif.

A titre d'exemple, pour un exploitant agricole assujetti à l'impôt sur les sociétés qui a effectué 21 heures de formation en 2020, le crédit d'impôt s'élèvera à 207.48€ (21hx9,88 €, c'est-à-dire le SMIC horaire au 01/01/2020) imputable soit sur l'impôt sur le revenu, soit sur l'impôt sur les sociétés. Votre comptable, lors de la déclaration de revenu, à l'aide du Cerfa 2079 FCE-SD effectuera pour vous et à votre demande la déclaration auprès du service des impôts. (source : site internet VIVEA, rubrique « chef d'entreprise »/« démarches »)

■ Se faire remplacer sur son exploitation lors d'une formation

En Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, des conventions ont été signées entre VIVEA et les services de remplacement pour réduire le coût du service de remplacement pour motif de formation (sous réserve de fonds disponibles au moment de la demande).

Pour en savoir plus, contactez le Service de Remplacement de votre département, il vous dira les possibilités de prise en charge propres à votre département.

Les salariés agricoles

Les salariés agricoles peuvent participer aux formations VIVEA. A la différence des contributeurs VIVEA qui ne s'acquittent que des frais à la charge des participants, l'entreprise qui emploie le salarié doit s'acquitter de la totalité des frais pédagogiques (se renseigner auprès du SEGRAFO pour connaître le montant propre à chaque formation).

A l'issue de la formation, et dans un délai maximum d'un mois, l'employeur doit remplir un formulaire téléchargeable (http://www.fafsea.com/docs/formulaires/PE/PE_aef_dr.pdf) pour le salarié qui a suivi la formation et envoyer des pièces justificatives (fournies par l'organisme de formation) au FAFSEA qui rembourse une partie des frais engagés (frais pédagogiques).

Sous réserve d'éligibilité, la prise en charge peut aller jusque 45% des frais pédagogiques engagés HT. Pour plus d'informations et précisions, vous pouvez vous renseigner auprès de votre délégation FAFSEA régionale :

FAFSEA Bretagne : 02 23 25 22 21

FAFSEA Pays de la Loire : 02 41 57 67 00

FAFSEA Normandie : 02 32 56 04 12

Les formations

Intitulé des formations	Région	Page
Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange	Normandie	7
Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation	Bretagne	8
Séchage à plat multi-produits : quelles opportunités sur mon exploitation ?	Pays de la Loire	9
Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation	Pays de la Loire	10
Retour d'expérience sur l'auto-construction d'un séchoir en grange	Pays de la Loire	11
Retour d'expériences et échanges entre éleveurs équipés de case de séchage multi-produit?	Bretagne	12
Produire et sécher du méteil fourrager pour sécuriser mes stocks	Bretagne	13
Retours d'expériences sur les matériels de séchage d'appoint au capteur solaire	Bretagne	14
Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation	Normandie	15
Retours d'expériences sur la récolte et la ventilation du foin séché en grange	Bretagne	16
Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange	Pays de la Loire	17

Les groupes d'échanges

Intitulé des groupes	Région	Page
Groupe d'échange Pays de la Loire	Pays de la Loire	18
Groupe d'échange Bretagne	Bretagne	18

Sous réserve d'inscriptions suffisantes - Les dates sont susceptibles d'être modifiées



■ Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange



Date : Mercredi 09 et Jeudi 10 septembre 2020

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange

Objectifs :

- Découvrir la technique de séchage en grange
- Se projeter dans son propre projet à partir de l'expérience de ses pairs
- Connaître les particularités liées au séchage en grange (bâtiment, chaîne de récolte, alimentation, ...)

Programme (sur 2 jours consécutifs) :

- Visite de 5 à 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation
- Échanges sur les thèmes variés : espèces prairiales, chaîne de récolte, alimentation, distribution, construction, impact sur le changement de système, résultats économiques avec un séchoir, ...
- Échanges et synthèse en groupe
- Possibilité d'hébergement en groupe le soir

Lieu : Normandie (Orne et Calvados)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration et d'hébergement à la charge des participants (prix indicatif 120 €).



■ Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation

Date : Jeudi 29 octobre 2020

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement d'un séchoir solaire en grange et les conséquences sur le fonctionnement du système d'exploitation
- Optimiser son système fourrager avec un séchoir
- Anticiper les besoins fourragers et l'assolement avec un séchoir en grange
- Devenir plus autonome sur le plan alimentaire
- Élaborer son projet et évaluer les conséquences sur son exploitation

Programme :

- Présentation des différentes techniques de séchage des fourrages en vrac
- Conséquences de l'arrivée d'un séchoir sur le système : alimentation, distribution, chantier de récolte, temps de travail, ...
- Repères économiques de différentes stratégies d'exploitation
- Déterminer ses besoins en foin séché
- Présentation de coûts d'investissement généraux et des subventions envisageables
- Présentation d'une méthode de calcul de budget partiel
- Visite d'une ferme équipée d'un séchoir et témoignage de l'éleveur

Lieu : Bretagne (Côtes d'Armor)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



■ Séchage à plat multi-produits : quelles opportunités sur mon exploitation ?

Date : Mardi 17 novembre 2020

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange couplé avec du séchage à plat

Objectifs :

- Connaître les produits pouvant être séchés et les plages d'utilisation de séchage
- Connaître les intérêts et limites de chaque type d'installation

Programme :

- Présentation des résultats de l'étude commanditée par le SEGRAFO sur les retours d'expériences de quinze utilisateurs de séchoirs sur l'Ouest de la France.
- Présentation des différents types de séchoir à plat rencontrés dans l'Ouest (caractéristiques, sources d'énergies...)
- Visite d'une exploitation équipée d'un séchoir avec cellules de séchage à plat et échanges.

Lieu : Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.





■ Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation

Date : Mardi 1^{er} décembre 2020

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement d'un séchoir solaire en grange et les conséquences sur le fonctionnement du système d'exploitation
- Optimiser son système fourrager avec un séchoir
- Anticiper les besoins fourragers et l'assolement avec un séchoir en grange
- Devenir plus autonome sur le plan alimentaire
- Élaborer son projet et évaluer les conséquences sur son exploitation

Programme :

- Présentation des différentes techniques de séchage des fourrages en vrac
- Conséquences de l'arrivée d'un séchoir sur le système : alimentation, distribution, chantier de récolte, temps de travail, ...
- Repères économiques de différentes stratégies d'exploitation
- Déterminer ses besoins en foin séché
- Présentation de coûts d'investissement généraux et des subventions envisageables
- Présentation d'une méthode de calcul de budget partiel
- Visite d'une ferme équipée d'un séchoir et témoignage de l'éleveur

Lieu : Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



Retour d'expérience sur l'auto-construction d'un séchoir en grange

Date : Mardi 8 décembre 2020

Intervenant : Conseiller SEGRAFO, Thierry GUYOT (Société PREFAKIT), agriculteurs ayant auto-construit une partie de leur séchoir

Public : Agriculteurs démarrant la construction d'un séchoir en 2020 ou 2021



Objectifs :

- Identifier ce que l'on peut construire de manière autonome et économe
- Savoir organiser son chantier de construction
- Bien aménager l'intérieur de son séchoir en auto-construction pour assurer efficacité et sécurité

Programme :

- Présentation du chantier d'aménagement d'un séchoir en grange
- Conception des cellules et impact sur la diffusion de l'air
- Conseils de réalisation pour l'auto-construction
- Visite d'une ferme en cours de construction de séchoir ou ayant récemment auto-construit tout ou partie du séchoir,

Lieu : Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



Retour d'expériences et échanges entre éleveurs équipés de case de séchage multi-produit?



Date : Jeudi 17 décembre 2020

Intervenant : Animateur SEGRAFO

Public : Agriculteurs utilisant une unité de séchage à plat avec au moins une saison de fonctionnement.

Objectifs :

- Mieux maîtriser l'utilisation de son séchoir multi-produit
- Partager son expérience

Programme :

- Présentation des différents types de séchoir à plat rencontrés dans l'Ouest (caractéristiques, sources d'énergies...)
- Présentation de la cinétique du séchage
- Présentations des produits séchés sur chacune des exploitations et des caractéristiques de séchage : temps de séchage, coût d'utilisation, facturation de prestation à des tiers...
- Visite d'une exploitation équipée d'un séchoir avec cellules de séchage à plat et échanges.

Lieu : Bretagne ou Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



■ Produire et sécher du méteil fourrager pour sécuriser mes stocks



Date : Mardi 19 janvier 2021

Intervenant : Conseiller culture CETA 35,
Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs équipés d'un séchoir en grange ou ayant un projet de mise en place sur leur exploitation et souhaitant récolter du méteil sous forme de fourrage sec.

Objectifs :

- Connaître les différents méteils adaptés au séchage en grange
- Maitriser l'itinéraire technique du méteil fourrager, du semis au séchoir

Programme :

- Atouts et limites des différentes espèces
- Complémentarité des différentes espèces
- Place du méteil fourrager dans la rotation
- Itinéraire technique du semis à la fauche
- Itinéraire technique de la fauche au séchoir
- Rendements et valeurs alimentaires de différents mélanges

Lieu : Bretagne

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



Retours d'expériences sur les matériels de séchage d'appoint

Date : Mardi 9 février 2021

Intervenant : Conseiller SEGRAFO, sècheurs équipés d'un matériel d'appoint

Public : Agriculteurs équipés d'un séchoir en grange ou en réflexion pour mettre en place un séchoir sur leur exploitation



Objectifs :

- Connaître les matériels de séchage d'appoint au capteur solaire
- Comprendre leur fonctionnement et leur impact sur le séchoir
- Connaître les coûts d'investissement et de fonctionnement
- Identifier les intérêts et les limites de chaque système

Programme :

- Présentation des deux systèmes d'appoint les plus rencontrés : le déshumidificateur d'air et le générateur d'air chaud au bois déchiqueté
- Fonctionnement et compétences à acquérir
- Coût d'investissement et d'utilisation
- Visite d'une exploitation équipée d'un système d'appoint et témoignage d'utilisateur

Lieu : Bretagne

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



■ Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation

Date : Mardi 16 février 2021

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement d'un séchoir solaire en grange et les conséquences sur le fonctionnement du système d'exploitation
- Optimiser son système fourrager avec un séchoir
- Anticiper les besoins fourragers et l'assolement avec un séchoir en grange
- Devenir plus autonome sur le plan alimentaire
- Élaborer son projet et évaluer les conséquences sur son exploitation

Programme :

- Présentation des différentes techniques de séchage des fourrages en vrac
- Conséquences de l'arrivée d'un séchoir sur le système : alimentation, distribution, chantier de récolte, temps de travail, ...
- Repères économiques de différentes stratégies d'exploitation
- Déterminer ses besoins en foin séché
- Présentation de coûts d'investissement généraux et des subventions envisageables
- Présentation d'une méthode de calcul de budget partiel
- Visite d'une ferme équipée d'un séchoir et témoignage de l'éleveur

Lieu : Normandie

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.



Retour d'expérience sur la récolte et la ventilation du foin séché en grange



Date : Mardi 23 et jeudi 24 mars 2021

Intervenant : Conseillers SEGRAFO, agriculteurs équipés d'un séchoir depuis plusieurs années

Public : Agriculteurs démarrant leur séchoir au printemps 2020
Agriculteurs/salariés intégrant une exploitation avec séchage en grange

Objectifs :

- Acquérir les bases techniques de conduite d'un séchoir à foin en vrac : apprendre à récolter et à ventiler son foin
- Connaître les capacités et les limites de son outil pour maîtriser le séchage

Programme Jour 1 :

- Les espèces fourragères adaptées au séchage en grange
- Acquisition de repères pour démarrer la récolte
- Organisation du calendrier de récolte
- Adapter son chantier de récolte au dimensionnement de son séchoir
- Visite d'une ferme équipée d'un séchoir

Programme Jour 2 :

- Utilisation du matériel d'engrangement
- Règles de disposition de fourrage dans la cellule
- Outils à utiliser pour suivre le processus de séchage
- Visite d'une ferme équipée d'un séchoir

Lieu : Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration à la charge des participants.

« Formation indispensable avant de démarrer avec un séchoir ! » (Parole d'éleveur)



■ Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange

Date : Mercredi 09 et Jeudi 10 juin 2021

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Découvrir la technique de séchage en grange
- Se projeter dans son propre projet à partir de l'expérience de ses pairs
- Connaître les particularités liées au séchage en grange (bâtiment, chaîne de récolte, alimentation, ...)

Programme (sur 2 jours consécutifs) :

- Visite de 5 à 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation
- Échanges sur les thèmes variés : espèces prairiales, chaîne de récolte, alimentation, distribution, construction, impact sur le changement de système, résultats économiques avec un séchoir, ...
- Échanges et synthèse en groupe
- Possibilité d'hébergement en groupe le soir

Lieu : Pays de la Loire - Bretagne

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA (cf. page 2). Frais de restauration et d'hébergement à la charge des participants (prix indicatif 120 €),



■ Echanger sur mes pratiques entre sécheur en grange

Dates :

Bretagne : 17/11/2020 - 16 mars 2021

Pays de la Loire : 18/11/2020 - 16 mars 2021

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs adhérents équipés d'un séchoir en grange souhaitant échanger sur ses pratiques

Objectifs :

- Echanger entre pairs autour de la technique du séchage en grange : semis et entretiens des prairies, fenaison et récolte, ventilation, alimentation du troupeau...

Coût : Non pris en charge par le VIVEA, forfait annuel (100 € / an) pour 2 jours par an. Frais de restauration à la charge des participants.



Programme synthétique

Intitulé des formations

Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange

Initier un projet de séchage en grange sur mon exploitation

Séchage à plat : quelles opportunités sur mon exploitation ?

Retour d'expérience sur l'auto-construction d'un séchoir en grange

Retour d'expériences et échanges entre éleveurs équipés de case de séchage multi-produit?

Produire et sécher du méteil fourrager pour sécuriser mes stocks

Retours d'expériences sur les matériels de séchage d'appoint au capteur solaire

Retour d'expérience sur la récolte et la ventilation du foin séché en grange

Groupes d'échange

Durée	Bretagne	Pays de la Loire	Normandie
2 jours	09/06/2021 et 10/06/2021		09/09/2020 et 10/09/2020
1 jour	29/10/2020	01/12/2020	16/02/2021
1 jour		17/11/2020	
1 jour		08/12/2020	
1 jour	17/12/2020		
1 jour	19/01/2021		
1 jour	09/02/2021		
2 jours		23/03/2021 et 24/03/2021	
2 jours	17/11/2020 et 16/03/2021	18/11/2020 et 16/03/2021	



Le **SEGRAFO**, association d'éleveurs, réalise la promotion du séchage de fourrage depuis 2000.

Fort de son réseau de plus de 220 exploitations équipées de séchoir en grange dans l'Ouest, le SEGRAFO accompagne et forme les porteurs de projet dès le début de leur réflexion.

Portes-ouvertes, formations, dimensionnement et conception de séchoirs, nous vous accompagnons tout au long de votre projet.



Association SEGRAFO Ouest

3 rue du Chêne Morand

35510 CESSON-SEVIGNE

02 30 06 08 36

segrafo.ouest@gmail.com

www.segrafo.com